

Hopfenweg 21  
PF/CP 5775  
CH-3001 Bern  
T 031 370 21 11  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

Congrès de Travail.Suisse du 14 septembre 2019 – Résolution

## **Façonner la numérisation et renforcer la formation (continue) pour apprendre tout au long de la vie**

**La numérisation est, avec la démographie, le changement climatique, la globalisation et la migration, un des thèmes majeurs qui va marquer les évolutions sociétales et culturelles des prochaines années apportant avec elle des défis à ne pas sous-estimer. Omniprésent dans les médias, le thème n'a pas dans le même temps une définition précise et ses contours ne sont pas clairement définis. Cela vaut en particulier pour les effets sur le marché du travail.**

Il est cependant évident que les changements induits par la numérisation sont portés par la technologie. Depuis la révolution industrielle, le changement technologique est une composante permanente de l'évolution économique et sociale. La machine à vapeur, les chemins de fer, l'électricité, l'aviation, le moteur à explosion, la radio, le téléphone, Internet ou la pénicilline sont jusqu'à aujourd'hui des inventions extraordinaires qui ont toutes modifié l'économie et la société. Cela devrait aussi être le cas avec les inventions numériques actuelles et en cours.

Un changement aussi profond peut susciter des peurs – avant tout chez les travailleurs et travailleuses. Mais jusqu'à aujourd'hui, le changement technologique n'a jamais mené à un chômage de masse durable. Au contraire, les gains de productivité ont plutôt conduit à des revenus réels en hausse, de nouveaux biens et services et à une réduction du temps de travail. L'expérience historique nous apprend que le changement technologique, s'il est bien conçu, peut être profitable pour la société. **Une numérisation bien conçue permet d'exploiter les nouvelles possibilités technologiques pour améliorer les conditions de travail, développer la participation, diminuer les inégalités et étendre la protection sociale.**

L'analyse que nous faisons conduit à trois revendications fondamentales qui forment la base d'une conception de la numérisation favorable aux travailleurs et travailleuses :

- **Il faut concevoir la numérisation de façon à ce qu'elle garantisse la participation de tous et toutes et renforce le service public**  
On représente la numérisation souvent comme un processus naturel alors qu'il faut la comprendre comme un processus que l'on peut et doit façonner activement. Pour cela, il faut un niveau d'emploi élevé, en tant que base pour une large participation au marché du travail, des œuvres sociales étendues et solidement financées, pas de position de monopoles pour des entreprises individuelles, une base de perception des impôts étendue et un service public fort.
- **Il faut renforcer la formation pour le maintien de l'employabilité des travailleurs et travailleuses sur le marché du travail et encourager l'égalité entre les sexes**  
Pour que les travailleurs et travailleuses puissent se maintenir sur le marché du travail, il faut avant tout qu'il y ait assez de possibilités de bien se former et se perfectionner pour toutes les couches de la population. Les employeurs, les travailleurs et les pouvoirs publics

doivent le vouloir ensemble. Il faut aussi examiner la création d'un fonds de formation continue. Les assurances sociales doivent financer davantage de cours de perfectionnement et empêcher la détresse matérielle dans une large mesure.

- **Il faut des glissières de sécurité et des moyens d'adaptation pour les nouvelles formes de travail**

Les opérateurs de plateformes doivent prendre au sérieux leur responsabilité d'employeur et définir clairement les conditions et la durée du travail. Il faut rémunérer correctement le travail fourni indépendamment du moment et du lieu. Il faut protéger les données personnelles et les algorithmes doivent être transparents et utilisés sans discrimination.